

**Compte rendu du CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION CULTURELLE  
*Le Grand T-théâtre de Loire-Atlantique***

**9 octobre 2017 à 16H30 au Grand T**

**Etaient présents :**

**Membres du conseil d'administration**

Catherine Touchefeu, Bernard Gagnet, Karine Fouquet, Vincent Danis, Patrick Girard, représentant le Département de Loire-Atlantique.

Gildas Salaün représentant la Ville de Nantes

Anne-Sophie Guerra représentant la Région des Pays de la Loire

Patrick Bonnet, Catherine Le Moullec, Patricia Lemarchand, personnalités qualifiées

Benoit Martin, Fabrice Boscherel représentant le personnel

**Était représenté (pouvoir)**

Jérôme Alemany, représentant le Département de Loire-Atlantique

**Était excusé**

Marcel Verger représentant le Département de Loire-Atlantique.

**Soit 12 présents, 13 voix / 14 membres – quorum atteint**

**Direction du Grand T :**

Catherine Blondeau, directrice et Alain Anglaret, administrateur

**Assistaient également à la réunion**

Sébastien Leroy, agent comptable de l'EPCC

Clémence Duru, directrice générale citoyenneté du Département

Mireille Pinaud, direction de la culture du Département

Sylvie Brétéché, direction de la culture du Département

Jean-Luc Commanay, direction de la culture de la Ville de Nantes

Emilie Taghersout, direction de la culture, Région des Pays de la Loire

**ORDRE DU JOUR**

**1 Approbation du compte rendu du CA du 26 avril 2017.**

Le compte rendu du CA du 26 avril 2017 est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

**2 Accueil et présentation de Sébastien Leroy**

Suite à la mutation de **Catherine Caillou**, la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) a présenté 3 candidats à sa succession. Après une série d'entretien, c'est **Sébastien Leroy** qui a été choisi pour occuper les fonctions d'agent comptable et qui a été nommé par arrêté préfectoral avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2017. **Catherine Touchefeu** lui souhaite la bienvenue.

**3 Changement dans l'organisation des services**

**Catherine Blondeau** explique que le départ de **Marion Fraslin-Echevin**, directrice du Pôle public et médiation, nous a conduits à poursuivre et approfondir la réflexion engagée sur la politique des publics. Décision a ainsi été prise de réunir les Pôles *Public et médiation* et *Image et communication* au sein d'un grand Pôle *Public et Communication*, placé depuis le 1<sup>er</sup> septembre sous la direction de **Juliette Kaplan**. Un regroupement physique des deux équipes a été opéré début septembre, et une réflexion est en cours sur la définition et la répartition des missions au sein de l'équipe ainsi constituée.

**4 Changement de concessionnaire pour l'activité de bar/restauration**

3 candidats avec des profils très différents ont été reçus en entretien suite à l'appel à candidature lancé en juin. La concession a été confiée pour 3 ans à l'équipe dirigée par Stéphane Brault (Insula, Le bateau-lavoir, l'absence) qui nous a semblé être la plus à même d'impulser une nouvelle dynamique. Après quelques travaux d'aménagement/décoration pris en charge par le concessionnaire, le restaurant a rouvert au public pour l'ouverture de la saison.

## **5 Mise à jour de l'accord d'entreprise** (Délibération 2017-06)

**Alain Anglaret** présente les deux textes négociés avec les représentants du personnel et soumis à l'aval du CA. Le premier traite des jours d'absence pour enfants malades dont le nombre serait porté de 4 à 5 par an, à compter du deuxième enfant.

Le second pris en application de l'article L 2242-8 7° du code du travail, traite du droit à la déconnexion des salariés.

Après échanges sur les modalités pratiques de l'exercice de ce droit, la *Délibération 2017-06* est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

## **6 Transformation d'un poste en CDD récurrent en un CDI à temps partiel annualisé** (Délibération 2017-07)

**Alain Anglaret** expose au CA la situation du poste d'accueil/gardiennage, indispensable à la bonne marche du théâtre, mais juridiquement précaire car étant proposé sous forme de CDD saisonnier. Le Grand T s'étant engagé à réduire la précarité quand cela est possible, et compte tenu de la récurrence d'occupation de ce poste par la même personne depuis plusieurs saisons, il est proposé au CA de valider la création d'un poste en CDI à temps partiel annualisé, la charge de travail étant directement liée à l'activité saisonnière du théâtre. L'impact budgétaire de la transformation juridique de ce poste devrait être limité, le fonctionnement en CDD générant des primes spécifiques.

**Karine Fouquet** approuve cette démarche qu'elle juge éminemment responsable en matière de gestion des ressources humaines.

La *Délibération 2017-07* est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés

## **7 Validation du principe d'accueil de volontaires en service civique** (Délibération 2017-08)

**Alain Anglaret** rappelle que le service civique a pour objectif de renforcer la cohésion nationale et la mixité sociale en offrant à des jeunes de 16 à 25 ans l'opportunité de servir les valeurs de la république et de s'engager en faveur d'un projet collectif en effectuant une mission d'intérêt général auprès d'une personne morale agréée. Le Grand T est fréquemment sollicité par de jeunes citoyens en recherche de missions et identifiant Le Grand T comme personne morale engagée au profit de l'intérêt général. Si le CA en est d'accord, il s'agit donc de déposer une demande d'agrément auprès de l'administration en proposant une ou des missions (6 à 12 mois) rentrant dans le cadre du dispositif. La première mission pourrait démarrer en janvier 2018.

**Catherine Touchefeu** précise que ces missions n'ont évidemment pas vocation à remplacer des contrats aidés ou à « prendre » le travail des salariés mais qu'elles ont vocation à ouvrir des portes, tracer des perspectives aux jeunes volontaires.

**Gildas Salaün** juge cette démarche cohérente avec la vocation de théâtre citoyen portée par Le Grand T. **Patrick Bonnet**, tout en approuvant l'initiative attire l'attention sur la nécessaire clarté des missions proposées et sur l'accompagnement nécessaire lors de leur déroulement. À une question d'**Anne-Sophie Gerra** sur le nombre et le contenu des missions, **Alain Anglaret** répond qu'il s'agira de proposer une ou deux missions maximum par saison, avec un contenu en cours de définition. La première pourrait s'inscrire dans un cadre mêlant technique et médiation.

La *Délibération 2017-08* est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés

## **8 Présentation et vote de la DM2 au budget 2017** (Délibération 2017-09)

**Alain Anglaret** présente la DM2 soumise au vote. Pour la section de fonctionnement, il s'agit d'ajuster les masses budgétaires en prenant en compte le réalisé du premier semestre civil d'activité 2017 (deuxième partie de la saison 2016-2017) et les prévisions réactualisées du deuxième semestre civil 2017 (Première partie de la saison 2017-18). Pour la section d'investissement, il s'agit de prendre en compte le coût quasi définitif de la fabrication par Le Grand T des modules de billetterie (Ajustement à la hausse de 70.000 €). Il s'agit également d'enregistrer l'aide accordée par la région des Pays de la Loire, sous forme d'une subvention d'équipement de 30.000 € pour la mise en place d'une nouvelle façade son pour la grande salle.

La *Délibération 2017-09* est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

## **9 Point sur les travaux**

**Catherine Blondeau** annonce que l'ouverture au public des deux modules de billetterie construits sur le site aura lieu le 10 octobre à 13h. Une inauguration officielle est programmée pour le 27 novembre prochain, ce sera l'occasion de communiquer largement sur la démarche RSE du Grand T en mettant en avant les qualités environnementales de la construction et en revenant sur le label LUCIE attribué en février et sur lequel Le Grand T n'a pas encore communiqué.

Suite aux informations communiquées lors du précédent CA, **Catherine Touchefeu** annonce que c'est la société AMOFI qui a été retenue pour la mission d'étude de programmation des travaux

inscrits dans le projet stratégique du département. La mission est de collecter les besoins des utilisateurs, d'évaluer la faisabilité dans le cadre du site et de l'enveloppe prévue et de rédiger le cahier des charges qui sera à la base d'un appel d'offre d'architecte.

À des questions de **Vincent Danis** et **Patrick Bonnet** sur les souhaits et les priorités de l'équipe professionnelle, **Catherine Blondeau** répond que pour l'équipe, la réflexion s'articule principalement autour de deux axes : Les espaces de travail pour les équipes (regroupement, synergies, espaces de travail adaptés aux nouvelles modalités de fonctionnement ...) et les artistes (espace de travail, de répétition, de représentation), et les espaces d'accueil du public (Hall, restaurant, librairie, jardin, espaces à inventer). **Alain Anglaret** précise que le projet comprend également un volet environnemental (construction HQE et amélioration de l'isolation des bâtiments existants).

**Catherine Touchefeu** conclue que c'est la mission du programmiste de nous aider à affiner le projet et de traduire ces données dans un schéma complet et cohérent d'ici la fin 2017

## **10 Débat d'orientation budgétaire**

**Catherine Touchefeu** donne la parole à **Catherine Blondeau**, qui développe et commente la note d'orientation budgétaire 2018 communiquée aux membres du Conseil d'administration.

Depuis fin 2016, Le Grand T s'est défini comme **un théâtre en transition**, attentif à renouveler ses modalités d'action pour s'adapter aux transformations à l'œuvre dans le monde. 2017 et 2018 auront donc permis d'aller puiser l'inspiration partout où s'inventent de nouvelles manières de faire société, où se pratiquent des modèles plus collaboratifs et coopératifs, plus horizontaux et moins pyramidaux, où l'on partage les ressources et les savoirs, où l'outil numérique est au service de l'humain, où la solidarité et la qualité de la relation sont au cœur de l'activité.

C'est ainsi que ces deux saisons de « transition » auront été l'occasion d'expérimenter des nouvelles façons de concevoir les projets qui positionnent Le Grand T comme un « **théâtre de la relation** » un « **théâtre durable et citoyen** » qui fait sa part dans la transition sociétale en cours en tant qu'opérateur artistique et culturel responsable.

Le débat d'orientation budgétaire qui s'ouvre ici prend en compte ces recherches et tente d'en montrer l'impact sur la vie du théâtre, l'organisation du travail et la construction budgétaire. Il traduit dans la gestion quotidienne de l'établissement cette nouvelle articulation entre art, culture et société à l'œuvre dans un théâtre du XXIème siècle :

### **• Une organisation responsable**

Le Grand T est officiellement le premier théâtre en France à rejoindre la communauté des entreprises et organisations labellisées Lucie. (Février 2017). Cette communauté regroupe des entreprises soucieuses de leur responsabilité sociétale et environnementale.

Dans le cadre de la labellisation, Le Grand T s'est concrètement engagé à progresser dans tous les domaines concernés par la RSE, ce qui se traduit par les objectifs et mesures suivantes :

#### En interne

- Moins d'emplois précaires (Transformation de CDD en CDI, voir point 6)
- Respect de la parité dans l'équipe (embauche d'une femme comme régisseuse plateau et d'un homme comme chargé de communication numérique)
- Bien-être au travail : construction de deux pavillons de billetterie pour rompre l'isolement historique de l'équipe Billetterie
- Management participatif, pratiques collaboratives permettant d'associer le plus grand nombre de collaborateurs aux décisions concernant l'activité
- Formation tout au long de la vie : Budgets formation important, attention à la transmission (apprentissage, stages)
- Éthique et transparence dans les relations avec les parties prenantes internes et externes.

#### En externe

- Coopération avec d'autres opérateurs sur les mêmes principes de subsidiarité (partage des ressources, partage des décisions)
- Réduction de l'impact environnemental (adhésion du GT à la charte mobilité de Nantes Métropole, construction d'abris vélo pour le personnel et les spectateurs, compost de quartier entretenu par une start-up de recyclage hébergée sur le site, raccordement au réseau chaleur, principes de sobriété et de réemploi dans la construction de la billetterie)
- Transparence dans les relations avec les artistes et le public

Le tout porté par un souci constant de la bonne **utilisation** des fonds publics et du partage équitable des ressources

### **• La relation aux œuvres au cœur du projet du théâtre**

- un espace protégé pour la création et la recherche (artistes associés) – une part de la marge artistique nécessairement consacrée à cette « recherche »

- une attention portée à tous les artistes du théâtre (auteurs, comédiens, metteurs en scène, scénographes, etc.)
- une attention particulière apportée aux artistes qui vivent et travaillent sur le territoire
- un théâtre vivant où des œuvres se créent (résidences, répétitions, atelier) mais qui veille à la bonne santé du modèle économique de la création théâtrale (équilibre création / diffusion)
- une programmation artistique construite aussi bien du point de vue des artistes (accompagner et faire jouer des artistes divers) que du point de vue du public (constituer une offre qui s'adresse à des personnes différentes en âge, en capital culturel, en origines, et qui réponde tantôt aux vœux des connaisseurs et tantôt à ceux des primo-spectateurs.)
- l'utilisation de la marge artistique (et donc le choix des spectacles, le nombre de représentations et les tarifs) qui se module en fonction de l'objectif et du risque artistique pris.
- Une attention particulière portée à de nouvelles formes d'écriture qu'on pourrait appeler les « écritures relationnelles » (œuvres qui pensent dès l'écriture la relation au public, ou qui favorisent un travail de médiation innovant) – mais pas à l'exclusivité des formes théâtrales plus classiques.

- **La relation au public au cœur du projet du théâtre**

Un grand Pôle Public et Communication (Voir point 3) au service d'une politique des publics renouvelée avec comme objectifs de :

- Diversifier / renouveler les spectateurs dans les salles (mixité générationnelle, sociale, d'origine, mais aussi renouvellement des personnes)
- penser une politique tarifaire et une stratégie de marketing adaptée à cette volonté de diversification
- Repenser l'adresse au spectateur (relation, médiation) notamment en renouvelant les activités de médiation et en mettant en œuvre une politique d'EAC ambitieuse et innovante
- Faire de l'accueil une valeur forte (hospitalité)
- Faire du Grand T un partenaire d'actions solidaires (Solidarité)
- Faire rayonner l'image du Grand T (Réputation)

- **La perspective de grands travaux à l'horizon 2020-21**

(Voir point 9 et compte rendu du CA précédent)

- **Un atelier dans la durée**

- L'atelier propriété de l'EPCC est un outil central de l'activité (notoriété du Grand T via les décors fabriqués pour des spectacles qui tournent dans toute la France, soutien aux compagnies locales, formidable outil de médiation pour les primo-spectateurs, lieu de formation pour stagiaires et jeunes en insertion)
  - vétusté de l'atelier actuel (conditions de travail difficiles, toiture en fibrociment contenant de l'amiante)
  - l'hypothèse de la vente du site et de la reconstruction de l'atelier sur un site voisin, qui semble plus performante qu'une simple rénovation, suppose d'engager des montants au-delà de ce que Le Grand T peut raisonnablement envisager sur ses fonds propres.
  - Le coût d'une reconstruction (1,5M €) serait raisonnablement proche de celui d'une rénovation (entre 1 et 1,2 M €) si l'on tient compte de la recette produite par la revente du site actuel et à la préférence des équipes, mais il reste à trouver les partenariats financiers permettant de mener à bien ce projet sans pénaliser la marge d'activité du Théâtre pour les années à venir. Des discussions sont en cours avec le Département, la DRAC, la Région, pour imaginer des solutions.
- À la demande de **Patrick Bonnet, Catherine Blondeau** précise que plusieurs tentatives de rapprochement avec Angers Nantes Opéra pour mutualiser les ateliers ont échoué.

- **Grands projets artistiques 2018 et au-delà**

En 2018, la programmation s'articulera, pour la partie qui en est déjà connue, autour de grands projets qui conjuguent production et médiation:

- *Portrait de Johann Le Guillerm*. Un grand projet métropolitain et départemental réunissant autour de la figure protéiforme de l'artiste Johann Le Guillerm Le Grand T, Le Château, le Muséum, le SEVE, La Soufflerie, ONYX, Le Pianocktail, La Fleuriaye, Le Voyage à Nantes, le RIPLA.... (Partenariats en cours). Installations dans l'espace public, spectacles et expositions rythmeront toute la saison, permettant de faire circuler le public et de multiplier les actions de médiation.
- *Stadium*, un projet de Mohamed el Khatib mettant en scène les supporters de football du RC Lens, qui permettra de tisser des liens toute la saison 17-18 entre supporters de football et spectateurs de théâtre, notamment dans le cadre d'un jumelage avec le quartier de La Bottière-Pinsec
- *Mille et un visages* un projet de médiation numérique imaginé autour de la présence d'Olivier Letellier sur le territoire d'Ancenis pendant toute une saison. Un projet co-construit avec les

théâtres du territoire, le réseau des bibliothèques, en partenariat avec Stéréolux et avec le soutien de La DRAC, des PCT, de la Région et de la communauté de communes d'Ancenis. Elle fera la place aux nouveaux spectacles des artistes associés, créés grâce au soutien du Grand T (production, résidences, construction du décor) et de ses partenaires (mutualisation)

- Sébastien Barrier artiste associé (tournée sur toute l'année 18 de *GUS*, un spectacle conçu en présence d'enfants tout au long de l'année 17 dans de nombreux théâtres en France et créé au Grand T à l'automne 17)
- Anais Allais artiste associée (création en avril 2018 de *Au Milieu de l'hiver j'ai découvert en moi un invincible été*, juste avant deux semaines de représentation au théâtre National de La Colline)

Elle verra Le Grand T impliqué dans de grands projets coopératifs sur la métropole nantaise

- Participation du Grand T au festival de danse Trajectoires, initié par le CCNN (janvier 18).
- Pilotage d'un projet de présentation de la création circassienne à Bruxelles, avec une dizaine de partenaires à l'échelle des Pays de la Loire et un financement de Bruxelles (automne 18)
- Coréalisation de 3 représentations de *Roméo et Juliette*, de Preljocaj à la Cité des congrès dans le cadre des Utopiales.

**Catherine Touchefeu** donne la parole à **Alain Anglaret**, administrateur pour la présentation du cadre budgétaire

Il rappelle le traditionnel décalage entre année budgétaire et saison artistique, puis présente le cadre de référence pour 2018 construit sur la base des stratégies énoncées, des missions décrites, des activités connues de la saison 2017-2018, des projections en masse de la part 2018 de la saison 2017-18 et des participations probables des collectivités membres et de l'État. La saison 2018/19 est en cours de construction, le détail du budget 2018 qui sera présenté au CA en décembre permettra de préciser ces grandes orientations.

La construction et l'équilibre budgétaire s'appuient classiquement sur l'analyse des deux indicateurs que sont **le coût du théâtre en ordre de marche** et **la marge d'activité**.

- **Coût de fonctionnement du théâtre (+1.7%)**

La fin de la présence du Grand T passage Pommeraye génère son lot d'économie, mais comme cela était prévu, ces économies sont utilisées pour financer l'amortissement du coût de construction des deux pavillons installés sur site ainsi que les charges de fonctionnement des bâtiments construits (Durée d'amortissement sur 4 ans, jusqu'aux travaux de rénovation). L'impact financier est donc nul à court terme. La recherche permanente d'économie sur les coûts de fonctionnement se poursuit : après le changement d'assureur en 2017, Le Grand T va par exemple en 2018 changer d'organisme de prévoyance et mutuelle Cette recherche d'économie atteint néanmoins ses limites, et il ne sera bientôt plus possible de trouver des espaces de fonctionnement où générer des gains de marge

- **Évolution de la masse salariale (+1,2%)**

L'étude du dossier « Mutuelle et prévoyance » permet un retour vers une logique plus mutualiste, dans le giron du groupe Audiens (Organisme de retraite et prévoyance de la branche du spectacle vivant) dont l'offre s'est sensiblement améliorée, de surcroît à coût moindre.

Le projet de budget 2018 intègre l'hypothèse de création pérenne d'un **poste de gardien/accueil** (voir point 6)

La fusion des Pôles Public et médiation et Image et communication est en cours, hypothèse étant posée d'un maintien du nombre de postes, tout en redéfinissant les missions et les profils individuels.

La négociation annuelle sur les salaires et les conditions de travail qui aura lieu en novembre s'inscrit dans ce contexte. Les bases de discussion sont fixées par l'accord d'entreprise, la direction s'efforçant d'utiliser intelligemment les leviers d'évolution prévus qui prennent en compte les résultats des entretiens annuels sans subordonner toutes les évolutions à des automatismes d'ancienneté.

Le CICE est annoncé en baisse pour 2018 (-1%)

- **Évolution de la marge d'activité (-6.65%)**

La construction budgétaire 2018 repose sur l'hypothèse d'un maintien des financements versés par les collectivités membres et l'État (Des discussions sont en cours avec l'État sur son niveau de participation au financement du projet, notamment en matière d'EAC). Compte tenu de l'évolution des coûts de fonctionnement présentés plus haut, on constate un nouveau grignotage de la marge d'activité.

Les grandes orientations stratégiques restant identiques, cette baisse de la marge disponible impactera en 2018 principalement les capacités de production et l'ampleur des projets à Nantes.

La préservation de la marge d'activité, voire son augmentation, sont cruciales pour la mise en œuvre du projet. En effet, la capacité du Grand T à accompagner des projets d'artistes en création et des

projets de médiation innovants dépend en grande partie de sa capacité à préserver des marges artistiques.

La question de la conservation d'un niveau de marge d'activité cohérent reste ainsi un enjeu majeur. Les pistes pour préserver ou renforcer les moyens d'actions du théâtre sont connues et ont déjà été en partie empruntées :

- Politique tarifaire améliorant les recettes propres afin de diminuer un peu le besoin de financement des activités
  - En creusant les écarts entre tarifs plein et tarifs réduits divers,
  - En proposant des spectacles « grand public » de qualité à des tarifs supérieurs à la moyenne afin de ne pas impacter la marge disponible (équilibre économique de la proposition)
- Participation des entreprises (mécénat de projet) et des fondations au besoin de financement de projets ciblés.
- Développement des coopérations entre opérateurs, sources d'économies d'échelle et de mutualisation des déficits.
- Ajustements des participations des collectivités membres et de l'État
- Sollicitations de financements complémentaires des collectivités et de l'État sur des projets bien précis (Jumelage La Bottière-Pinsec, Mille et un Visages)
- Partenariats financiers pour les gros investissements

**Patrick Bonnet** s'interroge, face à la baisse continue de la marge d'activité disponible, sur les solutions possibles : À Proposer des spectacles « grand public » à l'équilibre ne risque-t-on pas de dénaturer la mission de service public qui est la nôtre ? Jusqu'on peut-on aller ?

Pour **Catherine Blondeau** il n'y a pas de contradiction à proposer des spectacles « grand public » de qualité qui rendent les gens heureux , si Le Grand T continue en parallèle à remplir ses missions d'EAC et à offrir des propositions plus « risquées » notamment dans le cadre de sa politique de soutien à la création.

**Patricia Lemarchand** s'interroge sur la politique tarifaire retenue pour équilibrer l'exploitation de certains spectacles (33-28-18 au lieu de 25-21-12 pour le cirque Plume par exemple).

Pour **Catherine Blondeau**, l'enjeu est avant tout de s'organiser pour que le prix ne soit pas un frein. Le Grand T a ainsi imaginé, en plus d'une politique tarifaire qui prévoit systématiquement des tarifs réduits, de proposer l'abonnement solidaire qui permet aux abonnés qui le souhaitent de contribuer financièrement pour offrir des places pour les personnes en situation de fragilité économique. Ce dispositif permet à ces personnes d'accéder aux spectacles, y compris à ceux pour lesquels une grille tarifaire supérieure est utilisée.

**Vincent Danis**, estime préférable de proposer une politique tarifaire intelligente plutôt que de recourir au mécénat qui peut présenter un risque de dépendance pour le bénéficiaire.

Pour **Catherine Touchefeu**, c'est bien la question de l'équilibre qui se pose à chaque fois : Comment toucher de nouveaux spectateurs, comment maintenir une offre équilibrée quantitativement et qualitativement sans « perdre son âme » (perte de qualité, de sens ou risque de dépendance) et sans laisser de côté les personnes en situation de fragilité économique.

**Patrick Bonnet** estime qu'à terme cela conduit à examiner sérieusement les financements possibles, confirmant qu'il trouve pour sa part dangereux de faire reposer un financement pérenne sur le mécénat qu'il soit permanent (risque d'intrusion) ou pas (risque de précarité).

**Catherine Blondeau** précise qu'avec le club d'entreprises (mécènes) du Grand T on est plus dans l'objectif de créer du lien avec le milieu économique (réputation, image du théâtre et du Grand T) que de collecter des financements, les montants en jeu restant modestes.

Pour conclure, **Catherine Touchefeu** qualifie l'exercice 2018 d'*exercice contraint* avec un soutien à la création en baisse notable, ce qui peut devenir inquiétant pour l'avenir. Elle rappelle qu'on paie ici le fait que Le Grand T ne soit toujours pas reconnu par l'État à sa juste place.

*La Délibération 2017-10 est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.*

## **11 Questions diverses**

- 4 agences ont été retenues parmi les 30 réponses reçues dans le cadre du marché de Conception de l'identité visuelle du Grand T. La sélection finale aura lieu le 9 novembre
- La convention avec l'État arrive à échéance le 31 décembre 2017. Afin de faire coïncider mandat de direction et convention, il a été convenu avec la DRAC que l'année 2018 ferait l'objet d'une simple convention financière.

**La séance est levée à 19h00**

**Le prochain CA aura lieu Jeudi 14 décembre à 17h30  
(Rapport de mandat de Catherine Blondeau et vote du Budget 2018)**